

Le CRSH coupe les vivres aux chercheurs privés

Lors de la dernière réunion de son conseil, tenue à Ottawa les 23 et 24 mai, le Conseil de recherches en sciences humaines a pris une décision qu'il a qualifiée de «difficile» à l'égard des fonds accordés aux chercheurs privés. Dans un communiqué transmis aux doyens et aux administrateurs des universités, Paule Leduc, présidente du CRSH, souligne que c'est une «question de priorités» qui motive la décision d'exclure les chercheurs privés des bourses du CRSH. Admettant que «au cours des années, le CRSH a subventionné un certain nombre d'excellents programmes de recherches menés par des chercheurs privés, programmes qui ont passé haut la main l'épreuve de sélection par les pairs», le Conseil a quand même décidé d'appliquer cette mesure en se fondant, apparemment, sur deux critères. Tout d'abord, le Conseil estimait légitime de suivre l'exemple du CRSNG et du CRM qui, même s'ils disposent de budgets plus importants, souligne madame Leduc, «ont adopté comme politique de concentrer leurs efforts sur le secteur universitaire». Le second motif de cette réduction de fonds semble découler d'une évaluation négative de la contribution des chercheurs privés à «l'entreprise globale de re-

cherche». Comme l'indique madame Leduc, «la vérité est que les universités fournissent l'occasion de combiner la recherche avec l'enseignement et la formation, avantages que les chercheurs privés ne peuvent malheureusement pas offrir». Il semble que le CRSH a dû conclure, sous la pression des contraintes financières, que la contribution des chercheurs privés est de qualité moindre.

Appliquant une mesure que l'on pourrait qualifier de «prolétarianisation» d'un groupe déjà restreint, isolé et marginal, le CRSH concède que les chercheurs privés «peuvent encore participer, en tant que chercheurs non universitaires, aux travaux d'une équipe de chercheurs universitaires bénéficiant d'une subvention au titre du Programme des subventions stratégiques
...Le CRSH, p. 3

Le recours abusif aux chargés de cours dans les universités canadiennes

Lors d'une séance de la dernière assemblée annuelle de la SHC, une équipe de quatre experts ont discuté de l'inquiétude croissante que suscite l'embauche de chargés de cours temporaires et à temps partiel dans les départements d'histoire des universités canadiennes. Monsieur W. Godfrey, doyen de la Faculté des Arts et professeur d'histoire à l'Université Mount Allison, a présenté le point de vue administratif, tandis que Larry Hannant jetait un autre éclairage sur la question à partir de sa propre expérience à titre de professeur contractuel à l'Université Simon Fraser. Gordon LeFebvre de l'Université du Québec à Montréal décrivait la situation au Québec et Indhu Rajogopaul faisait état d'une étude importante menée à l'Université York sur les professeurs à temps partiel dans les universités canadiennes.

ont examiné quelques solutions proposées à ce problème grandissant, problème qui divisera en deux le corps professoral dans les universités canadiennes.

Définition du problème

Larry Hannant a proposé de définir les chargés de cours pour un semestre comme «des enseignants de niveau postsecondaire chargés du contenu et de l'évaluation d'un ou de plusieurs cours, qui ne sont pas des employés permanents de l'établissement où ils enseignent et qui ne détiennent aucun autre poste permanent».

Combien y a-t-il de ces travailleurs et leur nombre augmente-t-il? Citant l'étude de Linda Kealey sur les femmes dans les départements d'histoire au Canada, W. Godfrey a signalé que les départements d'histoire ne sont pas à l'abri de cette pratique d'embauche de plus en plus répandue dans les universités canadiennes. La proportion des professeurs d'histoire non titulaires se situe entre 0 p. 100 à Glendon et 67 p. 100 à l'Université du Québec à Rimouski, mais la plupart des

...Le recours, p. 4



Sommaire

Conférences et demandes de communication	2, 5
Décès	2
Divers	8
Les prix de la S.H.C.	6
Prix et bourses	4
Questionnaire sur le patrimoine	3
Rectification de date pour l'Assemblée annuelle de la S.H.C.	8
La tribune du lecteur	7

Le recours abusif aux chargés de cours dans les universités canadiennes

suite de la page 1

établissements qui ont répondu à l'enquête de Mme Kealey avouaient des proportions de 21 p. 100 à 40 p. 100. Larry Hannant a signalé qu'au Québec, 70 p. 100 des cours de première année sont dispensés par des chargés de cours. À titre d'exemple, à Simon Fraser, au début des années 1980, les chargés de cours enseignaient 14 p. 100 des cours de premier cycle. En 1990, cette proportion avait atteint 32 p. 100 pour l'ensemble des cours de premier cycle et 42 p. 100 pour les cours de première année. Au cours des trois dernières années universitaires, le nombre total d'heures d'enseignement dispensées par des professeurs titulaires a augmenté de 5 p. 100 alors que le nombre total d'heures d'enseignement assurées par les chargés de cours augmentait de 16 p. 100.

Quelles sont les implications du statut d'employé à temps partiel temporaire pour les professeurs d'université non admissibles au titulariat? Comme le démontrait magistralement l'étude effectuée à York, les professeurs à temps partiel accusent généralement un manque à gagner d'environ 33 p. 100, pour une charge de travail équivalente, par rapport aux professeurs titulaires ou en voie de le devenir, bien que les conditions de travail et les salaires varient considérablement d'un établissement à l'autre. De plus, l'enseignement à temps partiel est généralement circonscrit au premier cycle, surtout à la première année, où le nombre croissant d'étudiants se traduit par une charge de travail plus lourde.

Non seulement les professeurs à temps partiel doivent composer avec un salaire plus modeste, mais ils sont aussi privés de nombre d'avantages sociaux accordés aux professeurs titulaires ou admissibles au titulariat, le plus important étant probablement le congé sabbatique. Le peu d'occasions de poursuivre leur recherche désavantage les professeurs à temps partiel du point de vue des publications à leur actif, une condition essentielle pour gravir les échelons menant au titulariat. Le risque de créer un ghetto professionnel où les faibles salaires empêchent toute activité de recherche et où l'absence de publication interdit l'accès aux postes de titulariat est évident. Combien de professeurs à temps partiel qui travaillent dur se font doubler par de jeunes chercheurs plus « publiés », lorsqu'un poste menant au titulariat s'ouvre enfin?

La non-permanence risque aussi d'avoir des effets démoralisants. Les chargés de cours souffrent de l'isolement et souvent, aux réunions de département, ils ont moins de poids que les étudiants de premier cycle ou diplômés à qui ils enseignent. Sur le plan social, « ils ne sont pas tant tenus à distance qu'oubliés, devenant aussi invisibles que les employés de l'entretien, mais moins permanents », affirme Larry Hannant. « L'incertitude qui afflige les professeurs itinérants condamne des gens talentueux au purgatoire universitaire ».

Qui sont ces « collègues dont la faute est d'être arrivés après certains mouvements démographiques et déficits » et pourquoi les administrateurs des universités comptent-ils toujours davantage sur ce type de main-d'oeuvre? Bien sûr, pourrait-on affirmer, il y a de la place pour certains postes à temps partiel. Ils offrent l'occasion à des boursiers de post-doctorat d'acquérir une expérience valable avant d'entrer sur le marché du travail et, dans certains domaines, ils permettent aux universités d'aller chercher des spécialistes qui détiennent déjà un poste dans leur domaine.

Toutefois, ce qui était autrefois un moyen pratique de répondre à des besoins limités et clairement définis en enseignement est devenu une voie d'évitement aux postes à temps plein et menant au titulariat, en faveur de charges d'un seul cours, de postes à temps partiel ou de deux semestres. Comme l'explique W. Godfrey, « les déficits budgétaires sans cesse croissants des universités se conjuguent aux réductions des fonds provinciaux et à la détermination du gouvernement fédéral d'éliminer graduellement le financement des programmes établis. Les crises financières récurrentes qui s'ensuivent exigent que l'on sabre dans les dépenses et, évidemment, ce sont les professeurs non titulaires qui en font les frais ». Peu à peu, le désir de préserver les programmes des départements et d'éviter la mise à pied de professeurs à temps plein a mené à l'acceptation généralisée des postes à temps partiel et temporaires.

La plupart des professeurs à temps partiel, qui assurent maintenant le bon fonctionnement de nos universités, se trouvent dans cette situation parce qu'ils ont eu la mal-

Prix et bourses

L'Université de la Colombie-Britannique offre des bourses de congé sabbatique dans le cadre du programme du Centre for Research in Women's Studies and Gender Relations. Les chercheurs qui travaillent dans ces domaines et qui planifient un congé sabbatique sont invités à poser leur candidature en vue de s'associer aux travaux du Centre pendant leur congé sabbatique. L'objectif du Centre est de stimuler la recherche sur le féminisme et de favoriser l'échange d'idées et la collaboration entre les chercheurs à l'Université de la C.-B. et ailleurs. Les candidats choisis recevront une bourse qui comblera la différence entre leur salaire de congé sabbatique et leur salaire normal (jusqu'à concurrence de 20 000 \$ pour un an et de 10 000 \$ pour six mois) de même qu'une subvention de recherche (jusqu'à 10 000 \$/5 000 \$). Pour de plus amples détails sur ces bourses, écrire à: Sabbatical Scholarships, Centre for Research in Women's Studies and Gender Relations, 2206 East Mall, Université de Colombie-Britannique, Vancouver (Colombie-Britannique) V6T 1Z3.

Dans le but d'encourager la recherche créatrice et productive sur ses collections de bibliothèque sur l'histoire et la culture américaines jusqu'en 1876, l'American Antiquarian Society décernera aux chercheurs qualifiés un certain nombre de bourses de recherche à court et à long termes pour l'année qui commence le 1er juin 1992 et se termine le 31 mai 1993. La date limite de réception des formules de demande remplies, y compris des lettres de recommandation, est le 15 janvier 1992. On peut se procurer le document d'information détaillée sur le programme de bourse de l'AAS et les collections, de même que la formule de demande, en écrivant à John B. Hench, Director of Research and Publication, American Antiquarian Society, 185 Salisbury Street, Worcester (Massachusetts) 01609, ou en composant le (508) 752-5813 ou le 755-5221.



Conférences et demandes de communications

chance de terminer leurs études à une époque où les postes d'enseignement étaient rares et où les contraintes financières imposées par des gouvernements avarés ont poussé les universités à recruter une main-d'oeuvre à bon marché et facilement exploitable. Il existe toutefois un autre facteur qu'on aurait tort de négliger. Une proportion démesurée de ces employés à temps partiel sont des femmes. Des chiffres tirés de l'étude effectuée à York indiquent que si les femmes détiennent un très faible pourcentage des postes menant au titulariat, elles occupent par contre une très large proportion des postes à temps partiel ou temporaires. De telles statistiques jettent un nouvel éclairage sur la prétendue discrimination que subissent les candidats masculins au profit des candidates, dont il a été question dans un récent article du Bulletin de la SHC. Sommes-nous en train de créer une double hiérarchie où les postes permanents et bien rémunérés sont majoritairement confiés aux hommes, tandis que les femmes sont surtout confinées à une catégorie de professeurs de deuxième classe? Et, surtout, allons-nous tolérer cette injustice en invoquant une division de la main-d'oeuvre fondée sur les sexes?

Une solution au problème

Le professeur Godfrey demande aux administrateurs et aux professeurs titulaires, occupés par leur recherche et par la préparation et la préservation d'un programme essentiel, de cesser de considérer ces collègues parfaitement compétents et légitimes comme «une réalité regrettable mais exploitable, à laquelle il vaut mieux ne pas penser». Pour intégrer ces professeurs à la communauté universitaire, W. Godfrey propose que les universités leur versent des salaires correspondant aux tâches d'enseignement et de recherche accomplies, c'est-à-dire un tiers du salaire de professeur adjoint, agrégé ou titulaire pour un cours, selon les compétences. De plus, les professeurs à temps partiel devraient être admissibles aux avantages sociaux et avoir accès aux fonds de recherche internes et externes offerts aux professeurs à temps plein et ils devraient participer au processus décisionnel du département et de l'université où ils enseignent. Les professeurs à temps partiel devraient également être admissibles au titulariat et aux promotions et voir reconnaître leur ancienneté lorsqu'il y a

...*Le recours*, p. 8

Frank Davey et Smaro Kamboureli sollicitent des contributions à la **collection d'essais interdisciplinaires sur la théorie critique au Canada anglais**. Les essais doivent porter sur une ou plusieurs conséquences de la théorie sur la discipline des collaborateurs par rapport à leurs travaux; les politiques nationales, provinciales et régionales récentes au Canada; les politiques fondées sur les races et les sexes au Canada; la politique sociale au Canada; les institutions canadiennes comme les mass-media, les organismes de financement, le droit; la place des livres et des périodiques dans le domaine de spécialisation des collaborateurs; les structures et méthodes appliquées aux programmes d'études, à la pédagogie et aux universités au Canada; ou traiter des questions théoriques qu'ils estiment le plus d'actualité dans leur domaine.

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir un résumé au plus tard le 1er octobre 1991 ou leur texte intégral avant le 1er février 1992 à Frank Davey, Department of English, Université Western Ontario, London (Ontario) N6A 3K7 ou à Smaro Kamboureli, Department of English, Université de Victoria, Victoria (Colombie-Britannique) V8W 3P4. Dans la mesure du possible, les essais devraient être remis sur copie imprimée et sur disquette et peuvent compter jusqu'à 7 000 mots.

La Edmonton District Historical Society (le chapitre d'Edmonton de la Historical Society of Alberta) sera l'hôte du **Symposium commémoratif sur la route de l'Alaska, à Edmonton (Alberta), du 3 au 7 juin 1992**. L'organisme accepte les communications sur tous les sujets touchant la politique, la construction et les répercussions de la route militaire de l'Alaska, du projet Canol, de la Ligne d'étapes du Nord-Ouest, et la présence des Américains dans les régions du nord-ouest du Canada pendant la Seconde Guerre mondiale. Les articles sur la vie au Canada pendant la guerre seront également acceptés. Les textes doivent nous parvenir avant le 31 décembre 1991 et être adressés au Président, Symposium commémoratif sur la route de l'Alaska, P.O. Box 1013, Edmonton (Alberta) T5J 2M1, ou à Michael Payne, Historic Sites and Archives Services, Alberta Culture and Multiculturalism, Old St. Stephen's College, Edmonton (Alberta) T6G 2P8, télécopieur: (403) 433-6122.

Le New College of the University of South Florida sollicite des communications en vue de la **Huitième conférence bi-annuelle de New College sur les études médiévales et de la Renaissance, à Sarasota, en Floride, du 12 au 14 mars 1992**. La conférence portera notamment sur toutes les disciplines touchant l'Europe et le Bassin méditerranéen avant 1600, en mettant l'accent sur les études italiennes, l'humanisme au Moyen-Âge et pendant la Renaissance, la culture, les rituels et le théâtre élégants, les études françaises, l'histoire urbaine et la Renaissance au XIIe siècle. Envoyer un résumé d'une page avant le 2 décembre 1991 à Lee D. Snyder, directeur, Medieval-Renaissance Studies, New College of USF, 5700 N. Tamiami Trail, Sarasota (Floride) 34243-2197.

La International Society for the Study of European Ideas (ISSEI) organise une conférence sur **L'intégration européenne et l'esprit européen, du 24 au 29 août 1992, à l'Université Aalborg, Danemark**. Les communications porteront sur le nationalisme et la transition des pays de l'Europe de l'Est et centrale vers la démocratie. Les articles doivent comprendre au maximum dix pages (à double interligne). Faire parvenir un résumé avant le 1er novembre 1991. Les articles choisis seront publiés dans un numéro spécial de la revue *History of European Ideas*. Faire parvenir votre résumé à Kate Flynn, St. Anthony's College, Oxford, Grande-Bretagne OX2 6JF ou à Sascha and Ezra Talmor, History of European Ideas, Department of Philosophy, Haifa University, Mount Carmel, Haifa 31999, Israël.

Le répertoire des membres de la S.H.C. est maintenant disponible

Membres individuels: 19.95 \$ TPS incluse. Membres institutionnels et non-membres: 31.95 \$ TPS incluse. Veuillez libeller votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de la S.H.C., 395, rue Wellington, Ottawa, Ontario, K1N 0N3.

Rectification de date pour l'Assemblée annuelle de la S.H.C.

La 71^e assemblée annuelle de la Société historique du Canada aura lieu à Charlottetown, à l'Université de l'Île-du-Prince-Édouard. La réunion débutera le samedi 30 mai et se terminera le lundi 1^{er} juin 1992. **Veillez noter que ces dates ont préséance sur les dates publiées dans l'édition du *Bulletin* de l'été 1991.**

Air Canada sera le transporteur officiel pour le congrès. Les participant(e)s réservant leur vol avec la Centrale des congrès d'Air Canada bénéficieront d'une réduction d'au moins 15 % et pourront économiser jusqu'à 55 % sur les tarifs en vigueur. Pour réserver son vol, il suffit de composer le 1-800-361-7585 et de fournir le numéro d'événement suivant: CV920229. L'agence de voyage Goliger's est l'agence officielle de la S.H.C.

Le recours abusif aux chargés de cours dans les universités canadiennes

suite de la page 5

des postes menant au titulariat à combler, comme ce sera sans doute le cas bientôt. Pour reprendre la conclusion du professeur Godfrey, «il est grand temps que nous admettions notre responsabilité collective envers la formation d'un groupe de professeurs qui apportent une contribution fondamentale à la communauté universitaire et qui méritent depuis longtemps la reconnaissance, des avantages et l'acceptation au sein du corps professoral à temps plein».

Exprimant le point de vue d'un professeur occupant un poste temporaire, Larry Hannant a proposé que les professeurs temporaires soient intégrés aux syndicats des professeurs, ce qui leur conférerait un droit de parole essentiel sur le plan de l'organisation. Il a également proposé que l'Association canadienne des professeurs d'université (ACPU) forme un comité chargé des problèmes propres aux professeurs temporaires et que ces derniers aient un représentant au conseil de l'ACPU, et que l'organisme incite ses



Divers

Le département d'histoire de l'Université de Calgary sollicite **les candidatures au poste de professeur agrégé principal ou de professeur titulaire débutant en histoire du Canada de l'Ouest**. Il s'agit d'un poste permanent (titulariat) avec entrée en fonction le 1^{er} juillet 1992. Conformément aux exigences régissant l'immigration au Canada, la priorité sera accordée aux citoyens canadiens et aux résidents permanents au Canada. Veuillez faire parvenir votre candidature, accompagnée d'un curriculum vitae et de trois lettres de recommandations, au plus tard le 15 décembre 1991 au Pr Holger H. Herwig, Head, Department of History, University of Calgary, 2500 University Dr., NW, Calgary (Alberta) T2N 1N4.

La **International Students of History Association (ISHA)** a été fondée à Budapest en mai 1990. Il s'agit d'une association universitaire non politique et sans but lucratif regroupant des étudiants intéressés à l'histoire et aux sciences connexes. L'Association s'est donné pour mandat de rapprocher les étudiants de toutes provenances et de promouvoir la coopération et la compréhension internationales par l'étude plus objective et plus tolérante de l'histoire. Elle organise et coordonne des programmes conjoints et d'échange entre les étudiants d'histoire et les jeunes de toutes les cultures. Pour en savoir davantage sur l'Association, écrivez à Pesti Barnabas utca 1, H-1364 Budapest, Hongrie.

Les Archives nationales viennent de publier un **guide de la Division des archives gouvernementales** compilé par Cynthia Lovering; l'introduction est signée par Terry Cook. La publication bilingue contient une description générale de la Division des archives gouvernementales et comprend un index par sujet des dossiers fédéraux, ce qui en fait un ouvrage de référence essentiel pour tous les historiens.

Catherine Vye, historienne au Service canadien des parcs, Région de l'Ontario, compile actuellement un dossier historique sur **la maison Laurier, un site historique national**, des points de vue social, utilitaire et structurel. La maison Laurier, située à Ottawa, a été la résidence de Sir Wilfrid Laurier et de William Lyon Mackenzie King. Ce travail de recherche porte sur la période où Laurier et Mackenzie King ont habité la maison (1897-1950). Les personnes qui possèdent des lettres, des artefacts, des photographies ou qui connaissent le sujet sont invitées à communiquer avec Catherine Vye, Service canadien des parcs, Région de l'Ontario, Recherche historique, 111, rue Water Est, Cornwall (Ontario) K6H 6S3.

Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada vient de publier une liste des **Chefs de mission canadiens à l'étranger, 1880-1989**, compilée par J.E. Thibault et Cheryl Moreau. Cette liste énumère par pays toutes les personnes qui, entre 1880 et 1989, ont rempli les fonctions de représentant principal du Canada à titre d'ambassadeurs, de hauts-commissaires, de ministres, de chefs d'une délégation permanente auprès d'une organisation internationale, de chargés d'affaires ou de commissaires. La liste, établie alphabétiquement par pays ou organisation, indique le titre, la date de nomination, la date de présentation des lettres de créance et la date de fin d'affectation de tous les chefs de mission. Vous pouvez en obtenir gratuitement un nombre limité d'exemplaires en vous adressant au service suivant: Section des affaires historiques, Direction des relations internationales en matière d'éducation, Direction générale des relations culturelles internationales, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario), K1A 0G2, A l'attention de: M. E.A. Kelly. N° de téléphone: (613) 996-5293. Veuillez compter plusieurs semaines pour la livraison.

associations de professeurs membres à admettre les professeurs à temps partiel et à négocier en leur nom. Ce n'est qu'en améliorant les salaires et les avantages sociaux et en restreignant la proportion

des postes d'enseignement à temps partiel (par exemple, à un maximum de 20 p. 100) que nous renverserons la tendance à embaucher du personnel non admissible au titulariat.